

ANNEXE 1

« PREVENTION ET EDUCATION A LA SANTE POUR TOUS LES BAS-RHINOIS » **Guide d'actions menées par le Département en matière de santé** *(Illustrations - non exhaustif)*

Éléments de lecture

Le tableau est réalisé selon une entrée par **déterminant de santé**. Pour chaque déterminant de santé, sont indiqués des **exemples** d'actions menées par le Département, ventilés par politique publique. Pour chaque intitulé d'action (correspondant à la dénomination dans la nomenclature budgétaire), il est indiqué dans quel axe stratégique du Projet Régional de Santé (PRS) elle s'inscrit.

Les actions sont analysées au regard du domaine de la santé : le "volet" santé est-il obligatoire ou volontariste ?

Actions obligatoires = l'action est fixée par la loi, la dimension santé est obligatoire ou inhérente

Actions volontaristes = la dimension santé résulte d'un choix de la collectivité, le Département a décidé délibérément d'investir le sujet par cette dimension.

--> Dans la majorité des cas, les actions menées s'inscrivent dans le champ de compétence de la collectivité mais l'approfondissement de la dimension santé relève d'un choix de la collectivité (laquelle mesure la nécessaire approche globale et transversale). 55% des actions dans le champ de la santé sont volontaires.

Déterminant de santé concerné	Thématique de l'action	Action obligatoire/volontaire	Politique (selon la segmentation budgétaire) concernée	Descriptif de l'action	Enjeu départemental concerné	Axe stratégique du Projet Régional de Santé (PRS) correspondant
Comportement et mode de vie	Action de promotion de la santé et de la parentalité de PMI (protection maternelle et infantile)	Action obligatoire	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Les professionnels de PMI mènent des actions d'éducation à la santé et de soutien à la parentalité afin de sensibiliser les parents aux besoins de leur nourrisson ou jeune enfant tant sur le plan de la santé que sur celui du développement psychoaffectif. Ces actions sont destinées à donner aux jeunes parents les informations et les moyens de faire des choix favorables à la santé et au bien-être de leur enfant (Elles comprennent par exemple des ateliers massage bien-être du bébé, consultations de puériculture centrées sur les besoins de l'enfant, réunion de sensibilisation aux effets des écrans...). Ces actions sont souvent menées en partenariat avec d'autres acteurs institutionnels.</p> <p>Des actions d'éducation à la vie sexuelle et affective sont par ailleurs menées en direct auprès des adolescents en collège par les sages-femmes de PMI.</p> <p>Des actions sont enfin menées en direction des femmes enceintes afin de les informer sur les risques que font courir à leur fœtus certains comportements ou mode de vie</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Actions de prévention dans l'accompagnement du public en territoire	Action volontariste	Action sociale de proximité	Le Département, par l'action des travailleurs sociaux ou de l'équipe mobile santé précarité, assure des actions de prévention adaptées aux enjeux de chaque territoire. Elles sont mises en œuvre auprès des jeunes dans les missions locales en situation de précarité (auprès de tous les groupes de garantie jeunes) et également auprès des personnes accueillies en UTAMS (groupes constitués) sur différentes thématiques tels que la préparation à des bilans de santé, la contraception, la parentalité, la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre la fracture numérique, le jardinage. Ces actions collectives, de manière directe ou indirecte, participent à l'éducation à la santé et au bien-être dans toutes ses dimensions et agissent ainsi sur les modes de vie et de consommation.	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé Axe stratégique n°5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité sociale dans une logique inclusive
Comportement et mode de vie	Actions de sensibilisation à la sécurité routière	Action volontariste	Aménagement et développement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Le Département met à disposition une exposition pédagogique sur la thématique de la sécurité routière (« Dérapage ») permettant aux professionnels de la jeunesse d'animer des séances d'éducation, de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes. Opération de contrôle des vélos des collégiens réalisée par deux associations, sous le contrôle du service de l'entretien des routes. Le Département du Bas-Rhin est également couvert par un important réseau de pistes cyclables. L'application mobile « Bas-Rhin à vélo » permet notamment d'en découvrir les différents itinéraires. En développant cette mobilité, le Département favorise la pratique sportive. 	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Actions en soutien aux activités et actions socio-éducatives et à la pratique sportive.	Action volontariste	Enfance, jeunesse, famille, éducation	Le Département apporte un soutien financier de plus de 1,5 millions d'euros aux structures et associations socio-éducatives et de prévention primaire (estime de soi, messages d'informations santé/bien-être).	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Allocations RSA (revenu de solidarité active)	Action volontariste	Insertion, emploi, lutte contre les exclusions	Le bien-être de la personne est corrélé pour partie à sa situation socio-professionnelle : à travers sa politique d'insertion favorisant le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA (action des conseillers emploi, des travailleurs sociaux insertion, financement de structures d'insertion par l'activité économique, financement d'opérateurs spécialisés, convention d'accompagnement global avec Pôle Emploi...), le Département agit sur la santé des personnes.	Développer des actions spécifiques pour nos publics prioritaires	Axe stratégique n°5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité sociale dans une logique inclusive

Comportement et mode de vie	Autres actions éducatives et de formation	Action volontariste	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Dans le cadre du Plan d'actions éducatives aux collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ « Initiation aux gestes qui sauvent » : le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin intervient dans douze collèges auprès de classes de quatrième afin de sensibiliser les collégiens aux gestes de premiers secours. ☐ La restauration « Produits locaux et Bio » : le département mène une démarche globale de promotion de la qualité des repas servis dans les collèges et d'éducation à une alimentation équilibrée. <p>Le Département par le biais du Service de la Jeunesse met à disposition des collèges et des infirmières et/ou des assistantes sociales scolaires des outils pédagogiques permettant de mettre en œuvre auprès des élèves des actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation autour de thématiques liées à la santé : addictions, sexualité, alimentation, sécurité routière, estime de soi, etc.</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Culture, tourisme et patrimoine	Action volontariste	Développement animation territoriale	<p>Le Département apporte une contribution aux connaissances en matière de santé par la mise à disposition, par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin, d'ouvrages et périodiques traitant de santé, bien-être, et de diverses pathologies. Par l'intermédiaire du Vaisseau et de sa Bourse annuelle à la création, il concourt à l'initiation scientifique des plus-jeunes par le moyen de spectacles en lien avec la santé à l'exemple du projet de la compagnie Bardaf ! sur la cuisine moléculaire ou celle de Houppz! Théâtre avec «Mmmmh ! L'incroyable aventure des aliments dans notre corps».</p> <p>Il prend également en compte la prévention des risques auditifs en soutenant des actions de sensibilisation notamment en direction des jeunes publics de festivals.</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Maison de vacances de Wangenbourg	Action volontariste	Ressources humaines	<p>Favoriser les départs en vacances, en moyenne montagne, des agents et de leurs familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemple : La possibilité offerte aux agents du Département et à leur famille de louer un gîte à Wangenbourg à tarif avantageux pour un weekend permet de favoriser les départs en vacances et d'y effectuer des activités de plein air (randonnée, vélo, ski ...). <p>Cette action s'inscrit dans l'offre de loisir qui vise à l'épanouissement des agents.</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Présidence de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie	Action obligatoire	Autonomie des personnes âgées et handicapées	<ul style="list-style-type: none"> • La conférence des financeurs coordonne les actions de prévention en directions des personnes âgées et les actions de soutien aux aidants naturels. Elle dispose également de fonds dédiés versés par la CNSA pour financer un certain nombre de ces actions, et compléter ainsi les financements mobilisés par les autres acteurs institutionnels. • Ces actions de prévention ont pour objectif de retarder la perte d'autonomie, à travers trois leviers principaux : la promotion d'une alimentation adaptée, d'une pratique régulière d'un exercice physique et le maintien du lien social. • La conférence des financeurs verse également un forfait aux résidences autonomie pour mettre en œuvre des actions de prévention. 	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Sensibilisation des collégiens	Action volontariste	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Actions d'information / formation dans les collèges, pour sensibiliser les élèves aux modes de vie : sur l'usage des produits éco-labélisés, prévention des Troubles musculo-squelettiques, lutte contre l'ambrosiose, lutte contre le moustique tigre, semaine pour la réduction des pesticides, petits déjeuners équilibrés... ; 	Développer des actions spécifiques pour nos publics prioritaires	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Comportement et mode de vie	Soutien à la pratique sportive	Action volontariste	Développement animation territoriale	<p>Dans le cadre du partenariat avec les comités départementaux sportifs, le Département négocie des actions dans différents axes dont celui de la santé afin de promouvoir l'activité physique auprès de tous les bas-rhinois et plus particulièrement certains publics (personnes âgées par exemple). Les actions (de sensibilisation aux bienfaits du sport, de promotion de la mobilité; de lutte contre la sédentarité, etc..) dépendent de la pratique sportive et du réseau d'associations présentes en territoire. On recense, par exemple, PRECOSS (prise en charge des enfants obèses et en surpoids à Strasbourg) destiné aux jeunes enfants en situation de surpoids ; mise en place des animations et hand'fauteuil ; mise en place d'une nouvelle activité hand'fit destinée à un public en difficultés sociales, des plus de 35 ans, des séniors (convention pluriannuelle 2017-2019).</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé

Comportement et mode de vie	Subvention Amicale du personnel et Cotisation CNAS (comité national d'action sociale)	Action volontariste	Ressources humaines	Le Département agit pour permettre aux agents d'avoir un meilleur accès aux prestations de loisirs et de vacances. • Exemples : C'est le cas par exemple des coupons sport à -20% favorisant l'inscription à une activité sportive ; Offres vacances solidaires, parce que les vacances sont essentielles au bien-être de tous, offre solidaire réservée aux bénéficiaires les plus démunis (- 45 % sur la location de vacances).	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Organisation du système de soins	Prévention (accompagnement psychologique des agents)	Action volontariste	Ressources humaines	Le Département a fait le choix d'établir un contrat avec un prestataire pour permettre des séances de soutien psychologiques aux agents le nécessitant (agents en situation de souffrance - personnelle ou professionnelle, ou agent ayant vécu une situation difficile - agression, ...). Le Département facilite ainsi l'accès à une offre de soins complémentaires aux agents.	Proposer une offre de soins de qualité et de proximité	Axe stratégique n°3 : Adapter la politique de ressources humaines
Organisation du système de soins	Médecine professionnelle	Action obligatoire	Ressources humaines	Cette action consiste à assurer le suivi de la santé au travail des agents de la collectivité et la mise en adéquation des postes de travail avec l'état de santé de l'agent (prescription d'aménagements de poste, conseil à l'employeur). Concernant les agents des sites strasbourgeois, cette action est assurée en interne par le médecin de prévention, agent de la collectivité territoriale. Le Département dispose ainsi d'une offre médicale en interne.	Proposer une offre de soins de qualité et de proximité	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Organisation du système de soins	Prévention dépistage	Action volontariste inscrite dans le cadre d'une convention de délégation avec l'Etat	Action sociale de proximité	Dans le domaine de santé publique de la prévention de la tuberculose, le Département, avec son service des Actions de Prévention Sanitaire (SAPS) intervient au quotidien dans le dépistage, le traitement préventif si nécessaire et le suivi pendant deux ans des personnes qui ont été au contact de patients tuberculeux pris en charge, pour leur part, au niveau hospitalier. Ceci pour éviter l'apparition de nouveaux cas de tuberculose maladie.	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois Proposer une offre de soins de qualité et de proximité	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé Axe stratégique n°2 : Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité Axe stratégique n°4 : Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours
Organisation du système de soins	Vaccination	Action volontariste inscrite dans le cadre d'une convention de délégation avec l'Etat	Action sociale de proximité	Le Département intervient également dans l'amélioration de la couverture vaccinale de la population adulte lors des séances de vaccination de « Mairies » en prenant en charge les vaccins et les vacations des médecins ; ceci en complémentarité avec les vaccinations de la petite enfance réalisées par le service de PMI.	Proposer une offre de soins	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Organisation du système de soins	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	Action volontariste inscrite dans le cadre d'une convention de délégation avec l'Etat	Action sociale de proximité	Le Département participe également à la prévention primaire des cancers en participant au financement des associations qui mettent en œuvre les campagnes de dépistage des cancers du sein (association pour le dépistage des maladies du sein - ADEMAs), du col de l'utérus (association pour la prévention du cancer du col de l'utérus - EVE) et du cancer colorectal (association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace - ADECA).	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Organisation du système de soins	Centres de Planification	Action obligatoire	Enfance, jeunesse, famille, éducation	Le Département finance les centres de planification et d'éducation familiale hospitaliers périphériques (Haguenau, Wissembourg, Saverne, Sélestat), le Mouvement Français du Planning Familial (antenne Strasbourg et Bischheim), le centre municipal strasbourgeois de planification de la rue de l'Indre et les activités de planification du SUMSP (service universitaire de médecine préventive). Ces centres permettent l'accès gratuit à l'information et aux dispositifs de contraception et d'interruption volontaire de grossesse (consultations médicales, entretiens sociaux, examens biologiques et fourniture de produits médicaux). Ils mènent également auprès d'un public d'adolescents et de jeunes adultes des actions d'éducation à la santé sexuelle.	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois Proposer une offre de soins de qualité et de proximité	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé

<p>Organisation du système de soins</p>	<p>Interventions préventives pour les jeunes enfants et les femmes enceintes</p>	<p>Action obligatoire</p>	<p>Enfance, jeunesse, famille, éducation</p>	<p>Les puéricultrices et les médecins de PMI proposent des consultations médicales et paramédicales de prévention et de prise en charge curative du nourrisson et du jeune enfant (0-6 ans) gratuites et accessibles à tous sans condition d'origine ou de revenu. Ces consultations permettent de suivre le développement de l'enfant, de dépister précocement les troubles du développement et les handicaps et d'orienter les patients vers les services spécialisés, de pratiquer toutes les vaccinations prévues au calendrier officiel, de prescrire (et de fournir gratuitement dans certains cas) tous les traitements nécessaires à la préservation de la santé de l'enfant. Elles sont également l'occasion d'aborder les différentes thématiques d'éducation à la santé de manière individuelle. Certaines de ces consultations sont menées en partenariat avec les Centres d'Action Médico-Sociales Précoces et les services de pédopsychiatrie.</p> <p>Les puéricultrices assurent également à domicile certains suivis médicaux notamment ceux des enfants vulnérables (retour à domicile de prématurés, d'enfants présentant des pathologies chroniques ou des déficits), organisent et veillent au respect du parcours de soin d'enfants issus de familles vulnérables.</p> <p>Les bilans de santé en école maternelle pour les enfants de quatre ans sont réalisés par les professionnels de PMI et permettent de dépister précocement les situations d'inadaptation de l'enfant au milieu scolaire, et de les prendre en charge afin d'éviter les difficultés d'entrée dans les apprentissages et les difficultés de socialisation ultérieures.</p> <p>Les sages-femmes de PMI assurent le suivi médico-social des grossesses vulnérables à domicile afin de diminuer les risques de complications de la grossesse et d'accouchement prématuré et assurent des consultations médicales de suivi de la grossesse (aux HUS). Elles assurent également des consultations de gynécologie préventive pour les adolescentes et les femmes sans couverture sociale.</p>	<p>La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois</p> <p>Proposer une offre de soins de qualité et de proximité</p>	<p>Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé</p> <p>Axe stratégique n°2 : Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité</p> <p>Axe stratégique n°4 : Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours</p>
<p>Organisation du système de soins</p>	<p>Suivi de santé des enfants confiés</p>	<p>Action obligatoire</p>	<p>Enfance, jeunesse, famille, éducation</p>	<p>Le Département dispose d'un médecin ASE (aide sociale à l'enfance), référent de la santé des enfants confiés qui assure un interface entre les professionnels de santé et l'équipe en charge des suivis. Le Département, en créant le poste de médecin ASE, a fait le choix d'avoir en son sein une personne référente assurant également un appui pour les professionnels de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), appui technique pour les professionnels de santé dans les situations enfance, ou de co-portage de situation en lien avec la MDPH.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Département a aussi systématisé des bilans de santé d'admission et de suivi semestriel ou annuel pour les enfants en placement familial (ASE). En coordination avec les professionnels de PMI pour les 0-6 ans et avec les médecins libéraux pour les plus grands. Le médecin assure également une missions de coordination avec les CAMSP - centre d'action médico-sociale précoce (via l'Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce - ANECAMSP), les centres médico-psychologiques (CMP) de Molsheim et l'établissements public de santé Alsace Nord (EPSAN) pour une prise en charge spécifique des enfants confiés à l'ASE. 	<p>Favoriser l'articulation entre les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans une logique de parcours</p>	<p>Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé</p> <p>Axe stratégique n°4 : Faire évoluer le système de santé dans une logique de parcours</p>
<p>Organisation du système de soins</p>	<p>Maison des Adolescents</p>	<p>Action volontariste</p>	<p>Enfance, jeunesse, famille, éducation</p>	<p>Le Département met à disposition de 0,2 ETP d'un poste de psychologue du Service Jeunesse à la Maison des adolescents de Strasbourg afin de favoriser une prise en charge globale des situations dans l'ensemble des dimensions.</p>	<p>Favoriser l'articulation entre les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans une logique de parcours</p>	<p>Axe stratégique 4 : Faire évoluer le système dans une logique de parcours</p>

Organisation du système de soins	Laboratoire départemental d'analyses - Santé animale	Action obligatoire	Aménagement et développement du territoire	<p>Le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA) est un équipement de pointe pour la protection de la santé humaine, animale et végétale.</p> <p>Créé en 1956, le LDA doit d'abord faire face aux crises sanitaires et alimentaires. Toutes les analyses de diagnostic de détection de la grippe aviaire du Grand Est sont par exemple effectuées par le LDA du Bas-Rhin. Pour ce type d'analyse, il dispose d'une salle confinée. En 2017, les 21 agents du laboratoire ont réalisé 55 000 analyses en sérologie, 1 800 analyses alimentaires, 46 000 analyses en santé animale et 3 000 analyses en pathologie végétale. Depuis 2014, le Département, via le LDA, a accompagné 47 collèges (dont 12 en 2017) dans la mise en conformité aux nouvelles règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.</p> <p>Le LDA propose des formations et des services destinés aux entreprises membres de l'Association Régionale de l'Industrie Alimentaire (ARIA), ainsi que de l'aide pour les producteurs afin de les faire progresser dans la maîtrise de la qualité microbiologique des produits alimentaires transformés à la ferme.</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Offre de santé
Organisation du système de soins	Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et prestation de compensation du handicap (PCH) à domicile	Action obligatoire	Autonomie des personnes âgées et handicapées	<p>Ces deux prestations, versées par le Conseil Départemental, permettent de financer les aides nécessaires à la vie à domicile, pour les personnes âgées en perte d'autonomie (APA) ou les personnes handicapées (PCH).</p> <p>L'évaluation des demandes repose sur une évaluation globale de la situation, pluridisciplinaire, associant médecins et travailleurs sociaux et comprenant une visite à domicile effectuée par un travailleur social de la Maison de l'Autonomie. Cette évaluation donne lieu à l'élaboration d'un plan d'aides qui répond aux besoins identifiés et peut potentiellement comprendre de l'aide humaine, des frais annexes (par exemple, articles d'hygiène), des aides techniques, de l'aménagement du logement et pour les personnes handicapées, intègre l'aménagement du véhicule.</p> <p>Les aides financées au titre de ces prestations viennent compléter, dans de très nombreuses situations, le plan de soin mis en œuvre par les professionnels de santé. Souvent, seule la conjugaison de ces deux types d'interventions permet pour les bénéficiaires, le respect de leur choix d'une vie à domicile, avec un enjeu fort de coordination effective et efficiente.</p> <p>Dans certaines situations, ces prestations sont mobilisables en urgence pour permettre un retour à domicile après hospitalisation dans des conditions adaptées et sécurisées. L'allocation s'inscrit ainsi dans l'articulation en faveur d'un parcours pour la personne dans le cadre de sa prise en charge.</p>	Favoriser l'articulation entre les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans une logique de parcours	Axe stratégique n°5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité social dans une logique inclusive
Environnement / cadre de vie	Amélioration des conditions de travail des agents	Action obligatoire	Ressources humaines	<p>En faveur de ses agents, le Département veille à analyser les conditions de travail et évaluer les risques professionnels, permettant de mettre en œuvre des plans d'actions d'améliorations des conditions de sécurité et d'amélioration de la qualité de vie au travail (aspects technique, organisationnel et humain). Le Département veille ainsi à favoriser le maintien dans l'emploi en meilleure santé malgré le défi de l'allongement de la durée des carrières.</p>	La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé

Environnement / cadre de vie	Ecoute et accompagnement	Action volontariste	Action sociale de proximité	<p>La proximité, assuré par le maillage départemental en lieux d'accueils (plus de 80 sur le Département), permet d'agir au sein de l'environnement direct de la personne. Par ailleurs, l'approche globale est inhérente au travail social. Les professionnels des UTAMS appréhendent les trois dimensions de l'environnement et du cadre de vie des personnes: psychologique, social et physique. A titre d'exemples :</p> <p>-> Le travailleur social, les secrétaires médico-sociales, les infirmiers de l'équipe mobile santé précarité (etc) accordent une place primordiale à l'écoute dans leur prise en charge. La dimension psychologique des personnes est également prise en compte par les psychologues précarité, présents au sein de plusieurs UTAMS, dans leurs prises en charge quotidienne.</p> <p>-> L'insalubrité d'un logement (physique), l'isolement (physique ou social), la vulnérabilité de la personne... constituent autant d'éléments d'alertes susceptibles d'être repérés puis pris en compte par les professionnels dans leur intervention. De même, dans le cadre de l'évaluation d'une information préoccupante par exemple, les professionnels prennent en compte l'ensemble de l'environnement de l'enfant. A partir de l'ensemble de ces dimensions, les professionnels établissent un plan d'action adapté aux personnes et ainsi contribuent à améliorer leur bien-être. Ils veillent à travailler en articulation avec l'ensemble des acteurs et professionnels dont les médecins traitant, les services d'aide à domicile, afin de coordonner les parcours pour une prise en charge globale.</p> <p>Le Département met également à disposition deux postes de travailleurs sociaux auprès de la gendarmerie visant à agir sur le cadre de vie social et psychologique, voire physique des personnes. Les professionnels accueillent des victimes et/ou des personnes en situation de détresse sociale, et les accompagnent, conseillent et cas échéant les orientent auprès des acteurs spécialisés du territoire. Les travailleurs sociaux auprès de la gendarmerie participent également à la formation des enquêteurs dans la prise en compte des victimes afin d'appréhender les différentes dimensions.</p>	<p>La prévention et l'éducation à la santé pour favoriser l'accès à la santé de tous les bas-rhinois</p> <p>Favoriser l'articulation entre les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans une logique de parcours</p>	<p>Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé</p> <p>Axe stratégique n°2 : Renforcer et structurer l'offre de soins de proximité</p>
Environnement / cadre de vie	Contrôle des milieux de vie du jeune enfant	Action obligatoire	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Les professionnels de PMI interviennent directement sur l'environnement de vie des jeunes enfants par différents moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le suivi des femmes enceintes vulnérables permet d'agir sur certains comportements ou environnements physiques de vie de la future mère qui vont avoir un impact direct sur le fœtus et/ou sur la prématurité de l'accouchement. • Les visites à domicile sont l'occasion de passer en revue tous les éléments du cadre de vie de l'enfant qui pourraient avoir un impact délétère sur sa santé et d'y apporter une solution si possible (prévention de la mort subite du nourrisson, des accidents domestiques, conseil d'adaptation de l'environnement à certaines pathologies chroniques, hygiène du logement...). • Le contrôle des modes d'accueil du jeune enfant, mission exclusive du Département, permet de proposer un environnement sain, sécurisé et adapté au développement du jeune enfant, tant au domicile des assistants maternels que dans les établissements d'accueil collectifs. 	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Environnement / cadre de vie	Adoption	Action obligatoire	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Au titre de la protection de l'enfance, le Département assure un accompagnement la future mère dans son éventuelle décision de remettre son enfant à la naissance, de recueillir l'enfant né sous le secret et d'accompagner sa prise en charge initiale (placement en attente d'adoption chez une famille d'accueil), de travailler dans ce cadre avec les différentes maternités (élaboration en cours d'un protocole), de permettre l'apparementement à l'issue du Conseil de Famille lorsque toutes les conditions sont réunies.</p> <p>Le Département gère également les demandes d'agrément, la gestion des biens des pupilles et accompagne l'adulte dans la recherche de ses origines.</p> <p>Enfin, sont également suivis les enfants devenus Pupilles, en attente d'adoption ou non. Dans leur mission de suivi des enfants adoptés et de leur famille, les professionnels interviennent directement sur l'environnement et le cadre de vie intrafamilial des jeunes enfants recueillis.</p>	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé

Environnement / cadre de vie	Accueil des mineurs en établissement	Action obligatoire	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Les mineurs accueillis en établissement bénéficient d'une mise à l'abri et d'un éloignement de leur environnement habituel dans le cadre d'une situation familiale instable ou précaire. La prise en charge vise à garantir la sécurité physique mais permet également d'accompagner le jeune sur tous les champs de sa santé globale (physique et psychique, développementale) ainsi que sur le plan éducatif, culturel et scolaire. L'organisation des structures faite d'une équipe pluridisciplinaire facilite cette prise en charge globale.</p> <p>L'environnement de vie, la localisation de l'établissement, ainsi que ses spécificités sont prises en compte dans la mesure du possible (saturation du dispositif) afin que l'orientation soit la plus adaptée possible. Un accueil en lieu de vie peut par exemple être privilégié afin de créer une rupture d'avec l'environnement antérieur (milieu urbain dans lequel le jeune sombrait dans de la délinquance).</p>	Prévention et éducation sur un public spécifique	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Environnement / cadre de vie	Accompagnement des majeurs	Action volontariste	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>Le Département accompagne au-delà de leur majorité un certain nombre de jeunes à leur sortie du dispositif ASE classique en mettant en place un Contrat Jeune Majeur (sous deux formes possibles : accueil provisoire jeune majeur insertion et allocation jeune autonome), contrat reconductible jusqu'à 21 ans, établi à la demande du bénéficiaire. Il n'est pas une obligation et reste au libre choix des départements dans sa mise en œuvre.</p> <p>Cet accompagnement, réalisé par une équipe spécifique, permet de guider, d'accompagner et de conduire à une certaine autonomie (emploi, logement, insertion) en lien avec des partenaires extérieurs. Le Département fait le choix de poursuivre son action pour un cadre de vie favorable du jeune adulte.</p>	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Environnement / cadre de vie	Gestion des collèges, aides au sport	Action volontariste	Enfance, jeunesse, famille, éducation	<p>• Projet Educatif Partagé et Solidaire (PEPS) Sport, attractivité, bien-être et réussite éducative : ces démarches partenariales et territoriales permettent aussi d'agir sur les questions de santé selon les problématiques locales (harcèlement, médias, activités physiques, etc..).</p> <p>Outil initié en 2018 pour avoir une photographie du bien être des collégiens, le questionnaire "bien être au collège" a été déployé au sein de 39 collèges. Une restitution globale et ensuite par collège est effectué, le support devant servir à la mise en oeuvre d'actions ciblées.</p> <p>Ces actions ciblées en direction des collégiens et des jeunes permettent d'agir sur le cadre de vie des élèves, dans l'objectif de leur offrir un environnement favorable à leur bien-être et à leur bonne santé.</p>	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Environnement / cadre de vie	Culture, tourisme et patrimoine	Action obligatoire	Développement animation territoriale	<p>En veillant au maillage territorial de l'offre culturelle et à la valorisation du patrimoine, le Département contribue au développement de conditions de vie favorables à l'équilibre personnel et à l'activité. Il invite à l'engagement individuel par son soutien au bénévolat, veilleurs de châteaux, habitants engagés dans l'organisation de festivals, ou les 2 200 bénévoles du réseau de la Bibliothèque Départementale, contribuant ainsi à la prévention de l'isolement aux effets néfastes tant sur la santé mentale que la santé physique des personnes.</p>	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé
Environnement / cadre de vie	Insertion professionnelle	Action volontariste	Insertion, emploi, lutte contre les exclusions	<p>Le Département a pour obligation de désigner le référent de parcours des bénéficiaires du RSA en charge de les accompagner dans leur parcours d'insertion. Le département finance des opérateurs externes spécialisés (en recherche d'emploi, sur la thématique santé, sur le lien social...) qui interviennent sur la base d'un cahier des charges. Les référents de parcours agissent par le biais de suivis qui peuvent alterner actions individuelles et collectives. Cet accompagnement spécialisé santé permet d'appréhender spécifiquement les différentes dimensions de l'environnement des BRSA pour favoriser leur insertion.</p>	Favoriser l'accès la santé pour tous (dont articulation champs)	Axe stratégique n°5 : Améliorer l'accès aux soins et l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité social dans une logique inclusive
Environnement / cadre de vie	Aide au fonctionnement des aires d'accueil	Action volontariste	Insertion, emploi, lutte contre les exclusions	<p>Le Département finance un dispositif d'aide financière aux Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour la création ou la réhabilitation, l'amélioration, des aires d'accueil des gens du voyage. L'action s'inscrit directement sur le cadre de vie physique des personnes pour leur permettre d'avoir des conditions d'accueil dignes et adaptées.</p>	Prévention et éducation à la santé	Axe stratégique n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique régionale de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de la santé

<p>Environnement / cadre de vie</p>	<p>Habitat indigne (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD))</p>	<p>Action obligatoire</p>	<p>Aménagement et développement du territoire :</p>	<p>Le Département à l'obligation d'intervenir en faveur de l'accès au logement des ménages les plus en difficulté. Les plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) visent à remplir ces obligations. Le PDALHPD 2015-2021 est encore en cours de signature, conjointement avec l'Eurométropole et la ville de Strasbourg, la caisse d'Allocations familiales du Bas-Rhin, l'association régionale des organismes HLM (habitation à loyer modéré) et l'Etat, en partenariat avec les associations œuvrant dans le domaine du logement. Depuis 2014, le Département a un rôle de chef de file pour la lutte contre la précarité énergétique dont les actions opérationnelles viennent pour partie s'inscrire dans le PDALHPD. Ce nouveau plan vise à construire des réponses adaptées en matière d'accès au logement ou à l'hébergement pour les personnes confrontées à des situations d'habitat indigne, à des difficultés financières, à des difficultés d'insertion sociale ou encore à des victimes de violence au sein de leur ménage.</p> <p>Des bilans énergétiques sont notamment effectuées dans les logements afin d'identifier les raisons de factures trop importantes. Dans un certain nombre de cas, les constats portent sur une nécessaire action sur le bâti. Le Département contribue au financement de logements privés à réhabiliter par exemple. De même, le Département finance des logements sociaux, agissant ainsi directement sur l'environnement physique.</p> <p>L'accompagnement social préalable permet de soutenir les personnes dans ces démarches et de repérer les logements insalubres.</p>	<p>Favoriser l'accès la santé pour tous (dont articulation champs)</p>	
---	--	---------------------------	--	--	--	--